



LES VOYAGES

La Libre



La Thaïlande, à l'occasion de la fête des lumières



Du 21 novembre au 2 décembre 2023




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Explorez une Thaïlande idyllique durant l'une des fêtes les plus émouvantes du pays : Loy Krathong, « la fête des lumières ». Plongez dans les coutumes thaïlandaises et voyez les flots de fleuves et de lacs scintiller de lumières flottantes...

Bienvenue dans un monde d'exception; de la bouillonnante Bangkok aux montagnes du nord, des rizières émeraude aux temples oubliés... Laissez-vous emporter par toutes ces émotions, dans le confort d'hôtels de qualité et à un rythme agréable. Nature douce, architecture khmère, forte empreinte du bouddhisme, régions verdoyantes, cuisine parfumée,... autant de différentes saveurs qui vous seront dévoilées au pays du sourire.

Les plus de ce voyage :

- Vols au départ de Bruxelles (via Dubaï) à bord de la compagnie Emirates
- Programme très complet combinant culture et nature
- Participation à la renommée fête des lumières
- Pension complète
- Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- Les attentions de La Libre

PROGRAMME :

BRUXELLES → DUBAÏ

MARDI 22 NOVEMBRE

Dans la soirée, envol de Bruxelles à bord de la compagnie aérienne Emirates (via Dubaï).

DUBAÏ → BANGKOK

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Arrivée à **Bangkok** en début de soirée. Accueil à l'aéroport par votre guide local et transfert en autocar vers l'hôtel-boutique **Riva Surya Bangkok**.

Bangkok l'effervescente, la frénétique, capitale tentaculaire du cinquième « tigre » asiatique, ne dévoile pas ses attraits au premier abord. Partagée entre tradition et modernité, la mégapole de Bangkok séduit justement par sa double identité. Le *Chao Phraya* (« fleuve des rois »), qui la coupe en deux, dessine une frontière entre l'ancienne capitale du Siam et une mégapole aux ambitions futuristes. A côté des immeubles de verres et des bâtiments high-tech s'étale un dédale de ruelles et de *Khlongs* (canaux), gardiens d'une Thaïlande plus authentique.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel.

L'hôtel Riva Surya Bangkok est une oasis urbaine luxueuse située sur les rives du fleuve Chao Phraya, qui offre une touche de style et de charme. L'hôtel jouit d'un emplacement idyllique, à proximité des sites tels que le Grand Palais, le temple du Wat Pho, China Town et d'autres destinations populaires. Son hospitalité thaïlandaise, sa piscine au bord de la rivière et ses installations de loisirs offrent une expérience somptueuse au cœur de cette ville animée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ à la découverte des monuments les plus célèbres de Bangkok avec la visite du **Grand Palais**.

C'est le monument le plus important de Thaïlande où la grandeur et la majesté des édifices ne peuvent qu'impressionner. Sa salle du trône *Dusit Maha Prasat*, couronnée d'une spirale somptueusement décorée, offre l'un des plus beaux exemples d'architecture du début de l'école de Rattanakosin. Son mystérieux Bouddha d'émeraude est l'image de Bouddha la plus vénérée de Thaïlande.



Continuation avec la visite du **Wat Pho**.

Ce temple, le plus ancien et le plus grand de Bangkok, abrite un superbe Bouddha couché et une école de médecine thaïe traditionnelle particulièrement célèbre pour son institut de massage. Le Wat Po peut être considéré comme la plus ancienne université thaïlandaise.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ en bateau « longue queue » sur **la rivière Chao Phraya**, la « Rivière des Rois », et navigation sur les paisibles **Klongs** pour y découvrir la vie traditionnelle des habitants, loin des gratte-ciel modernes de Bangkok.

Visite du **Wat Arun**.

Ce magnifique temple de l'aube, dont le *prang* (tour sanctuaire) de style khmer s'élève à 79 mètres et offre une image symbolique de l'univers selon le bouddhisme : une infinité de mondes.



Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la ville d'**Ayutthaya**, ancienne capitale aux ruines et au passé prestigieux, avec plusieurs arrêts sur la route, dont un pour admirer le renommé **Palais Bang Pa-In**.

Ancienne capitale du Royaume de Siam pendant 477 ans, la ville d'Ayutthaya est chargée d'histoire et est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Malgré la destruction partielle du site par les Birmans au 18^e siècle, les vestiges permettent de mesurer l'ampleur de la cité et ce notamment grâce à ses gigantesques monastères bouddhiques.

Palais d'été des rois de Thaïlande, Bang Pa-In remonte au 17^e siècle, avant que Bangkok soit établie en tant que capitale, bien qu'il soit tombé en désuétude pendant une longue période. Aujourd'hui, le palais n'est utilisé que rarement, et principalement pour des occasions officielles plutôt que comme résidence royale d'été.



En début d'après-midi, embarquement sur une barge à riz traditionnelle en teck et croisière tranquille le long de la majestueuse rivière Chao Phraya et de ses affluents pour explorer la ville d'Ayutthaya. Pendant la croisière, **dégustation d'une délicieuse sélection de plats thaïlandais**.

L'après-midi, visite du **Wat Phra Si Sanphet**, sanctuaire royal dont l'étendue des ruines donne une idée de sa splendeur passée.

Ensuite, visite du **Wat Phanan Choeng** et de **Wat Mahathat**.



Dîner et nuitée à l'hôtel **Kantary Hotel Ayutthaya**.

Propriété moderne et élégante, le Kantary Hotel Ayutthaya est situé dans le centre historique d'Ayutthaya et offre des chambres spacieuses, tout confort.



AYUTTHAYA – PHIMAI – KHORAT

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la ville de **Khorat**, porte d'entrée de l'Isan et de son vaste plateau.

Malgré son aridité actuelle, le plateau de Khorat conserve une grande richesse archéologique datant de l'apogée de l'Empire khmer. Il s'étend à environ 200 m d'altitude sur la majeure partie de l'Isan (le nord-est de la Thaïlande), qui abrite un tiers de la population du pays sur un tiers de sa superficie.

Plus connue sous son petit nom de Khorat, **Nakhon Ratchasima** est une capitale provinciale, nœud de communication incontournable entre le nord, l'ouest et le centre du pays. Cinquième ville de Thaïlande, elle connut un essor économique sans précédent quand les Américains s'y installèrent pendant la guerre du Vietnam.

Continuation vers la ville de **Phimai**, située à environ 60 km au nord de Khorat.

Déjeuner dans un restaurant local.

La petite ville de Phimai s'est développée au bord de la rivière Mun, autour d'un des plus beaux « châteaux de pierre » khmers de la Thaïlande. Visite de ce sanctuaire.

Les dates de sa construction restent incertaines, bien que l'achèvement du sanctuaire central remonte probablement au règne de Suryavarman 1er (1001-1049).



Ensuite, visite du **parc Sai Ngam**.

Situé à 2 km au sud du centre-ville de Phimai, ce parc est unique en son genre. Sa petite île sur un étang accueille ce qui serait le plus grand et le plus ancien ficus d'Asie (350 ans). Ses racines et ramifications ont créé une véritable forêt dans laquelle il est agréable de se balader à l'ombre des voûtes qu'elles forment.

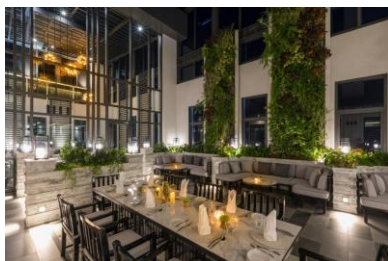


Route vers Khorat et arrêt à l'ancienne porte de la ville et au **mémorial Thao Suranari**, « femme courageuse ».

Immense statue de bronze dressée à l'effigie d'une héroïne locale qui combattit l'invasion laotienne au 19^e siècle, alors que son mari était parti pour affaire à Bangkok. Nombreux sont les locaux qui viennent y déposer des offrandes lors de la fête organisée en son honneur.

Installation à l'hôtel **Kantary Hotel Korat**. Diner et nuitée à l'hôtel.

A deux pas d'un centre industriel en pleine expansion, les suites spacieuses de l'hôtel Kantary Korat séduisent par leur modernité et simplicité. Cette toute nouvelle propriété offre le nec plus ultra de la vie asiatique contemporaine, confort et style pour un séjour agréable.



Petit déjeuner à l'hôtel.

La matinée, départ en direction de l'incroyable **temple Wat Tha Sung** et de son hall de cristal, réservé à la méditation.



Puis, direction **Lopburi**, ville où les singes sont en liberté.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du Musée National se trouvant dans l'enceinte du **Palais du Roi Narai**. L'enceinte, bien entretenue, plantée d'arbres et d'arbustes, fait office de jardin public.

Le palais du roi Narai, ou Phra Narai Ratchaniwet, a été bâti en 1666 à la demande du roi d'Ayutthaya Narai le Grand dans sa nouvelle capitale Lopburi. Marquant l'âge d'or de la cité, les architectes français apportèrent leur concours à la construction de cette résidence royale. Le roi Mongkut fit restaurer en 1856 certaines parties de ce palais abandonné après la mort de Narai.

Installation, diner et nuitée à l'hôtel **Uthai Heritage Hotel**.

L'hôtel Uthai Heritage est une ancienne école thaïlandaise complètement rénovée en un hôtel pour offrir à ses visiteurs un séjour agréable en toute simplicité, tout en faisant un bon dans le passé. Son thème écolier qui se retrouve principalement dans sa décoration et son atmosphère ne peut que raviver des souvenirs d'enfance.



Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour la ville de **Phitsanulok**.

Phitsanulok est une ville de la région du Nord de la Thaïlande, dans la province du même nom, à 343 kilomètres de Bangkok. C'est l'une des plus grandes villes de Thaïlande, reconstruite après avoir été ravagée par un incendie en 1960. Ancienne cité satellite de la puissante Sukhothai, seul subsiste un temple installé sur les berges de la rivière Nan, le Wat Phra Si Ratana Mahatat, l'un des temples les plus renommés du pays.



Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers **Sri Satchanalai** pour visiter son site historique.

Un peu à l'écart sur les rives de la rivière Yom, oublié par les touristes, le site de Sri Satchanalai rassemble plus d'une centaine de vestiges de la seconde ville du royaume de Siam qui, du 13^e au 15^e siècle, fut la résidence du prince héritier de Sukhothai. Celui-ci est classé au **patrimoine mondial de l'Humanité**.



Découverte du cœur de la cité, entourée de douves. Un immense chedi en cloche de style sri lankais domine le **Wat Chang Lom**. Au sud, le **Wat Chedi Chet Thaeo** renferme un chedi en bouton de lotus à l'image de celui du Wat Mahathat de Sukhothai.

En fin d'après-midi, transfert vers l'hôtel **Sukhothai Heritage Resort**.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel.

Situé au milieu de rizières verdoyantes, le Sukhothai Heritage Resort est un hôtel contemporain décoré d'éléments intérieurs reflétant l'art et l'architecture thaïlandais. Sa situation en dehors du centre-ville rend l'atmosphère de l'hôtel très calme, pour un séjour serein et paisible dans un havre de paix.



Après le petit déjeuner, visite du **parc historique de Sukhothai** classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le parc situé sur l'actuel site de l'ancien royaume comprend les ruines de palais royaux, de temples, de murs de villes, de douves, de barrages et de fossés. Toutes ont été préservées et restaurées pour afficher la magnifique beauté de l'héritage du patrimoine culturel de la Thaïlande.



Déjeuner dans un restaurant local.

Retour à l'hôtel dans l'après-midi et temps libre pour profiter des infrastructures.

En soirée, **participation à la célèbre fête des lumières « Loy Krathong »**.

Chaque année, à la pleine lune du 12^e mois lunaire, les Thaïlandais se rassemblent pour larguer des radeaux flottants en forme de lotus appelés Krathongs sur les rivières, les lacs et les canaux pour remercier la bonté de la déesse de l'eau Phra Mae Khongkha et lui demander pardon.

Ce rituel permet d'oublier ses problèmes, rancunes et mauvais souvenirs pour pouvoir pardonner, se libérer et aller de l'avant plus légèrement.

De nombreuses activités telles que de belles cérémonies de bougies et feux d'artifice sur la rivière, des spectacles culturels, des compétitions, le lâcher de lanternes, etc. prennent place dans tout le pays.



Diner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers la ville de **Lampang**.

Parfois nommée Nakhon Lampang, c'est une ville de la région du Nord de la Thaïlande. Elle se trouve à une centaine de kilomètres au sud-est de Chiang Mai. Installée le long des berges verdoyantes de la Wang, Lampang respire la tranquillité d'une bourgade de province. Son architecture peu élevée, ses rues aérées et bordées un peu partout de verdure, sans oublier ses traditionnelles calèches, lui confèrent l'atmosphère d'un gros village à l'animation plaisante et à l'accueil sympathique.

Visite du fameux **Wat Phra That Lampang Luang**.

Ce temple de style lanna, situé à une vingtaine de kilomètres de la ville de Lampang, est le plus emblématique de la province. Sur une petite butte, il est entouré d'un mur de fortification datant du 8^e siècle qui lui donne un air de citadelle. Le principal Vihan sans murs abrite une statue de Bouddha en bronze au nom de Phra Chao Lan Thong.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, balade en calèche pour découvrir la ville, ses petites rues, son atmosphère et ses belles maisons anciennes près de la rivière jusqu'au temple de style birman **Wat Phra Kaew Don Tao**.

Ensuite, route vers **Lamphun** et visite du **temple Hariphunchai**.

Temple vieux de près de 1000 ans qui a été restauré dans les années 1930. Il conserve deux chedi anciens, hautement vénérés, ainsi que deux bouddhas qui attirent en nombre les fidèles. Un énorme gong en bronze (considéré comme le plus gros au monde) est abrité sous le pavillon rouge.

Visite du temple **Wat Chamatewi (Ku Kut)** et continuation de la route vers Chiang Mai.

Connue comme La Rose du Nord, Chiang Mai jouit d'une nature stupéfiante et possède l'identité unique de la culture indigène. Le royaume a été fondé par Le Roi Mengrai en 1296 par le fusionnement des différents états de la région.

Aujourd'hui, la ville est un centre culturel, économique et touristique de la Thaïlande du Nord. Cette région fertile se compose en majorité de montagnes et de jungles et regorge de parcs nationaux.

Arrivée en fin d'après-midi à Chiang Mai et installation à l'hôtel-boutique **Banthai Village**.

Diner et nuitée à l'hôtel.

Niché dans un quartier animé juste à côté de Tapae Road et à distance de marche de l'entrée Tapae Gate de la vieille ville, Banthai Village est un petit village de luxe confortable qui permet d'accéder facilement à la plupart des meilleures attractions de Chiang Mai, y compris le bazar de nuit.



CHIANG MAI – DOI INTHANON – CHIANG MAI

JEUDI 30 NOVEMBRE

Après le petit déjeuner, journée d'excursions dans le **parc national de Doi Inthanon**. Arrêt au sommet pour la visite d'un **mausolée** dédié à un ancien prince de Chiang Mai suivi par une courte marche au long du sentier « Michael ». Visite des **grandes pagodes jumelles** érigées en l'honneur de ses Majestés le Roi et la Reine d'où il est possible d'apprécier un panorama unique.

Situé à environ 70 km au sud-ouest de Chiang Mai, le Doi Inthanon est un parc national créé en 1954 et est surtout connu pour abriter le plus haut sommet de Thaïlande, qui culmine à 2 565 m. Il tient son nom du roi Inthawichayanon, l'un des derniers rois du royaume Lanna, qui était apprécié par son peuple, notamment pour sa volonté de préserver les forêts de son royaume.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite du **Projet Royal de Doi Intanon** et arrêt au **village de la tribu Karen**, l'une des rares ethnies dans le pays à pratiquer le christianisme.

Diner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Dans la matinée, visite du très vénéré **temple de Doi Suthep**.

Fondé en 1383 pour abriter de précieuses reliques, le sanctuaire date de la grande époque du royaume du Lan Na. Le Wat Doi Suthep se trouve sur la montagne du même nom et est entouré d'une forêt qui est le refuge de nombreux oiseaux. Situé à 1601 m d'altitude, il offre une vue impressionnante sur la ville de Chiang Mai.



Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert vers l'aéroport pour le vol domestique vers Bangkok.

Arrivée à Bangkok, temps libre pour profiter de la capitale et faire les derniers achats.

Diner dans un restaurant local.

Transfert vers l'aéroport de Bangkok. Formalités d'enregistrement et envol vers Bruxelles (via Dubaï).

Transit à Dubaï.

Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi.

- Fin du voyage -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **10** PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **5.445 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **750 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux Bruxelles-Bangkok via Dubaï à bord de la compagnie Emirates
- ✍ Le vol domestique de Chiang Mai à Bangkok
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 82 €)
- ✍ L'hébergement et le petit déjeuner dans les hôtels mentionnés (ou similaires)
- ✍ La pension complète (*alternance hôtels et restaurants locaux*)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ La participation à la fête des Lumières (Loy Krathong) le 28 novembre 2023
- ✍ Les transferts et les transports en autocar
- ✍ L'accompagnement d'un guide local parlant français pendant tout le circuit
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- ✍ Les attentions de La Libre
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les éventuels droits de photos et de vidéos sur les sites
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages).
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique, ...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires (aucune restriction covid à l'heure actuelle).

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 26/06/2023

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS A PARTIR DE LA DATE D'ENTREE EN THAÏLANDE.**

AUCUN VISA N'EST DEMANDE POUR CE VOYAGE.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.



INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : THAÏLANDE – DU 21 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2023
LA LIBRE DÉCOUVERTE

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : ☐ LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.445 €**
☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **750 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 21 OCTOBRE 2023.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : THAÏLANDE D.3730

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018

